

Autres services de l'équipe spécialisée du Conseil scolaire du Grand Nord

Est-ce que votre enfant :

- A un diagnostic du spectre de l'autisme?
- Nécessite un appui particulier lors des transitions?

Les conseillères de soutien aux besoins particuliers, supervisées par un BCBA, sont responsables d'appuyer votre enfant, l'équipe-école et la famille dans le but de développer son apprentissage, ses habiletés sociales et sa communication.

Est-ce que votre enfant :

- A une perte auditive et a un besoin d'utiliser un système d'amplification ou des stratégies adaptées à la nature ou à la sévérité de sa surdité?

Plusieurs classes sont équipées d'un système Juno pour amplifier la voix des élèves et du personnel. De plus, une enseignante itinérante en surdité et une technicienne en éducation spécialisée en milieu scolaire offrent de l'appui avec les systèmes personnalisés et les adaptations en salle de classe.



Démarche à suivre pour signaler vos préoccupations

1. Signalez vos préoccupations à l'enseignant ou l'enseignante de la classe de votre enfant et/ou à la direction d'école.
2. La direction d'école pourrait choisir d'organiser une rencontre équipe-école dans le but d'examiner toutes informations pertinentes au sujet de votre enfant (p. ex., points forts, besoins, données d'évaluations récentes, données au sujet du comportement, etc.). Lors de cette rencontre, d'autres personnes détenant de l'information utile au sujet de votre enfant pourraient être invitées, des stratégies et/ou des pistes d'intervention pourraient être recommandées.
3. À la suite de cette rencontre (ou de plusieurs rencontres), l'équipe-école pourrait décider d'acheminer une demande de service à un membre ou à plusieurs membres de l'équipe des Services à l'élève.
4. Les professionnels de l'équipe détermineront s'il est nécessaire de procéder à un service de consultation, d'évaluation ou d'intervention

37 BOULEVARD LASALLE
SUDBURY ON
P3A 1W1

TÉLÉ. : (705) 671-1533 poste 2211

TELÉC. : (705) 671-2398



Conseil scolaire
du Grand Nord

SERVICES À L'ÉLÈVE



Tous les services à l'élève sont en place afin d'appuyer le personnel qualifié des écoles qui intervient tous les jours avec les élèves; ce personnel est constitué des enseignants titulaires, des enseignants ressources qualifiés en éducation spécialisée, des techniciens en éducation spécialisée et des éducatrices de la petite enfance. Sous le leadership de l'équipe administrative de chaque école, le personnel collabore et s'assure de répondre aux besoins spécifiques de tous les élèves.

www.grandnord.ca

Services d'orthophonie

Est-ce que votre enfant :

- Éprouve de la difficulté à prononcer un certain son ou éprouve de la difficulté sur le plan de la conscience phonologique?
- Bégaie?
- Comprend difficilement ce qui lui est dit ou demandé?
- A de la difficulté à retenir ce qu'il entend ou bien cherche ses mots lorsqu'il parle?
- Parle en style télégraphique ou en phrases incomplètes?
- A de la difficulté à décrire et (ou) à expliquer à l'oral?
- A de la difficulté à interagir avec ses pairs?

Les orthophonistes sont responsables de répondre aux besoins de l'élève référé en vue d'améliorer sa communication, soit au niveau de son langage et (ou) de sa parole et (ou) de ses habiletés de communication sociale.



Services de psychométrie

Est-ce que votre enfant :

- A des difficultés significatives au niveau de son apprentissage en lecture, en écriture et (ou) en mathématiques?
- Retient difficilement des notions présentées?
- Manque d'attention, de concentration lors d'une tâche?
- Fait peu de progrès malgré les interventions ciblées du personnel scolaire?

Les psychométriciennes, supervisées par un psychologue, sont responsables d'identifier les capacités d'apprentissage de l'élève et ses acquis scolaire afin de cibler les besoins en matière d'apprentissage et de recommander des pistes d'intervention.

Services pédagogiques en éducation spécialisée

Est-ce que votre enfant :

- Éprouve des difficultés académiques?
- A des besoins particuliers sur le plan physique (motricité, ouïe, vision)?
- Nécessite une programmation individualisée?
- Manque de motivation?

Les conseillers pédagogiques sont responsables d'appuyer le personnel scolaire dans la démarche de dépistage et d'intervention auprès des élèves ayant des besoins particuliers.

Services de travail social et d'assiduité

Est-ce que votre enfant éprouve une difficulté telle que :

- Le stress et (ou) l'anxiété?
- Des idées suicidaires?
- La consommation de drogue ou d'alcool?
- L'intimidation, de l'abus verbal, physique, sexuel et/ou émotionnel?
- Un conflit avec les autres?
- La séparation ou le divorce de ses parents/tuteurs/tutrices?
- La perte d'un être cher?
- Le décrochage et l'envie de quitter l'école?
- Un absentéisme récurrent ainsi qu'une arrivée fréquemment en retard à l'école ?

Les travailleurs et travailleuses sociales et un agent d'assiduité sont responsables d'évaluer les besoins psychosociaux de l'élève référé en vue de l'appuyer afin d'améliorer son rendement et (ou) son adaptation scolaire.

